

En 2003, l'OCPM avait mené deux consultations publiques sur l'agrandissement des installations du CTPJ.

Le nouveau projet de Tennis Canada déroge aux hauteurs permises de la réglementation actuelle. Selon les plans architecturaux, le nouveau volume porterait la hauteur totale du bâtiment à 22,6 mètres, alors que la hauteur maximale permise est de 15 mètres.

Par conséquent, le projet de règlement P-03-093-1 autoriserait l'édification de bâtiments allant jusqu'à 23 mètres.

La consultation publique se tiendra en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal.

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants :

- Hôtel de Ville de Montréal situé au 275, rue Notre-Dame Est, Salle de consultation, R-108; métro Champs-de-mars. (LUN au VEN de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30).
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414; métro Peel (LUN au VEN de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30)
- Sur le Web : www.ocpm.qc.ca

La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : 10 juin 2010.

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal :

Gilles Vézina
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
gvezina.p@ville.montreal.qc.ca

CENTRE DE TENNIS DU PARC JARRY



SÉANCE D'INFORMATION

18 mai 2010, 19 h

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

15 juin 2010, 19 h

Lieu : Centre 7400
situé au 7400 boulevard Saint-Laurent
Métro Jarry

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

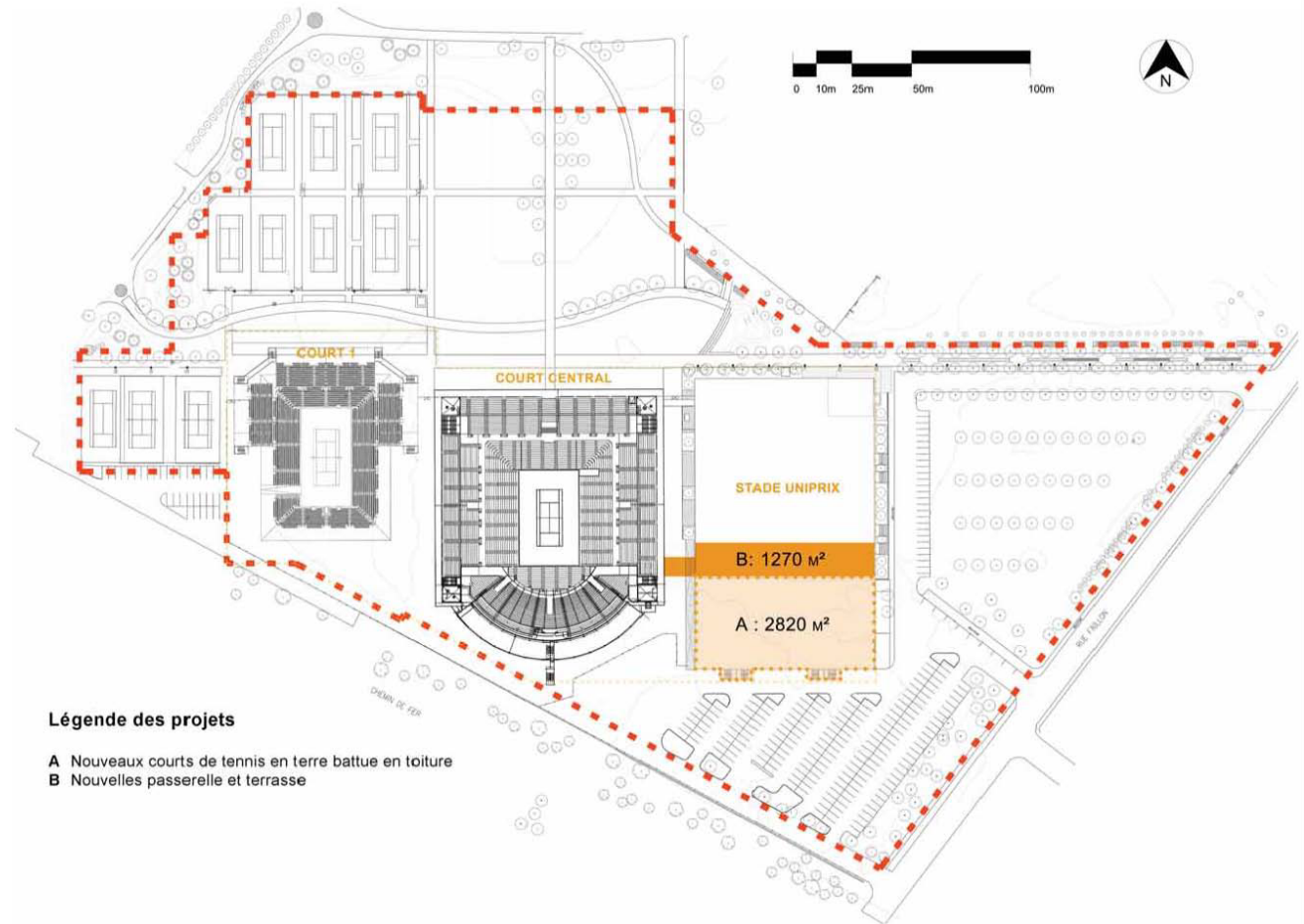


OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Tennis Canada souhaite construire quatre terrains de tennis en terre battue sur le toit du bâtiment qui abrite les terrains intérieurs du Centre de tennis du parc Jarry (CTPJ).

Ces nouveaux terrains seraient couverts et utilisables à longueur d'année. Les murs de la nouvelle structure seraient composés de portes coulissantes, munies de larges fenêtres, qui pourraient s'ouvrir lors de la période estivale. À l'avant des terrains, le promoteur prévoit aménager une terrasse, de même qu'un trottoir qui pourrait mener vers une passerelle reliée au stade central.

Selon Tennis Canada, il est nécessaire d'aménager des terrains de tennis en terre battue pour que les athlètes canadiens puissent développer leurs habiletés sur cette surface. Tennis Canada souligne également que l'ajout de nouveaux courts profiterait aux Montréalais en augmentant l'offre des plages horaires disponibles au grand public.



Légende des projets

- A Nouveaux courts de tennis en terre battue en toiture
- B Nouvelles passerelle et terrasse